



Les chiffres du BIO Panorama 2023



Pour nous,
pour la planète,
#BIO RÉFLEXE



Les chiffres du BIO Panorama 2023

Des chiffres et des bulles



Le mot d'accueil de Jérémie Ditner

Président de Bio en Grand Est

Nous accueillons avec un immense plaisir l'Agence BIO qui présente ses chiffres du bio 2023 depuis le Grand Est. Bio en Grand Est travaille au quotidien pour structurer, pérenniser et développer l'agriculture biologique. Malgré la crise, nous ne nous laissons pas décourager. Nous avons coconstruit et signé avec la Région Grand Est, l'État, la Chambre Régionale d'Agriculture, la DRAAF et les Agences de l'Eau un plan pour développer le secteur bio de 2023 à 2027. Nous visons 14% de fermes bio, soit 5700 fermes, une part de surfaces bio de 11% de la surface agricole régionale, soit 330 000 ha. Nous poursuivons aussi une ambition de moins de 5% de déconversion en favorisant le renouvellement des générations et en accompagnant les producteurs bio.

Pour accélérer la sortie de crise et pour sécuriser le marché, nous souhaitons relancer la consommation en communiquant vers les consommateurs. Nous sommes lauréats de l'appel à projet de l'Agence BIO pour décliner en région la campagne "Pour nous, pour la planète, pour nos producteurs locaux ayons le #BIORÉFLEXE".

Une formidable opportunité de mettre en lumière nos produits bio locaux certifiés et ceux qui les produisent.

Nous continuons d'œuvrer collectivement à atténuer les effets de cette crise pour rebondir lorsque les questions sociétales autour d'une alimentation saine, durable et de qualité remettront l'agriculture biologique au cœur des débats. L'essence même de notre réseau c'est d'anticiper, de prévenir plutôt que de guérir.



et

Jérôme Bourgeois

Président de l'Association des Champagnes Biologiques

Aujourd'hui, plus de 620 structures viticoles ont fait le choix courageux de la viticulture biologique en Champagne. Elles représentent l'avenir de notre vignoble, de notre appellation, en pratiquant une méthode culturale préservatrice des sols, de la biodiversité et de l'eau.

Pérenne, vertueuse, responsable, la viticulture biologique est également un gage de qualité! Favorisant l'enracinement de la vigne, elle permet en effet l'expression la plus authentique et la plus fidèle des terroirs dans le vin.

Les champagnes biologiques sont ainsi des champagnes aux terroirs singuliers et uniques, que les consommateurs du monde entier sont de plus en plus nombreux à apprécier! Plus de 60% sont vendus à l'export, faisant des champagnes biologiques un véritable fleuron de la filière viticole biologique française à l'international! Ces exportations toujours largement dominées par le trio de tête: Italie, USA, Japon, voient s'ouvrir peu à peu de nouvelles portes, comme les pays scandinaves à monopole, en avance sur les enjeux environnementaux et dont le marché des vins bio semble s'installer durablement.

Malgré ce portrait des plus flatteurs, la Champagne demeure la région viticole française la plus en retard dans la conversion en bio, ne représentant que 8% du vignoble en 2022, contre 22% du vignoble français. Un retard que l'Association des Champagnes Biologiques entend bien rattraper rapidement!

Sommaire

Mot d'accueil de Jérémie Ditner et Jérôme Bourgeois	4
Sommaire	5
Méthodologie	6
Édito	7
Bio et consommation	8
Filières Bio	10
Bio et production agricole	12
Bio dans les territoires	14
Focus champagne	18
Le Bio hors de France	20
Les clefs pour comprendre le panorama	22

Pour nous,
pour la planète,
#BIORÉFLEXE

Présentation de la nouvelle méthode de comptabilisation des producteurs, entreprises, surfaces et cheptels engagés en bio.

L'Agence BIO optimise sa méthode de comptabilisation des producteurs, entreprises, surfaces et cheptels engagés en bio. Ce changement de méthode consiste dorénavant en un relevé de l'ensemble des données bio sur une année civile. Cette méthode est rendue possible grâce à la transmission automatisée des données des organismes certificateurs et la mise en place d'un nouveau système d'information à l'Agence BIO.

À compter de 2024, cette méthode s'applique aux entreprises certifiées bio et s'étend aux surfaces et cheptels.

Un recalcul des données bio avec la précédente et l'actuelle méthode a permis de les comparer et d'identifier des écarts pour les données en valeur absolue et de conforter les dynamiques d'évolution depuis 2008.

Après des années de croissance à deux chiffres, la crise du bio et l'augmentation des arrêts de ces dernières années, il est apparu nécessaire de pouvoir disposer de données affinées. L'Agence BIO présente cette année les arrêts 2023 en précisant leur nature: arrêt total d'activité (retraite, liquidation...), arrêt d'activité en agriculture biologique.



Laure Verdeau
Directrice de l'Agence BIO



Jean Verdier
Président de l'Agence BIO

■ Pas de flambée des sorties de bio à signaler. Elles restent aux alentours de 5% (le taux historique d'attrition a toujours été autour de 4%), preuve que le choix du bio reste attractif dans la durée, et que celles et ceux qui se sont convertis résistent malgré les bruits parfois alarmistes des campagnes.

■ La souveraineté alimentaire reste une fierté bio: émancipée des engrais azotés et tourteaux importés, nourrissant en autonomie ses animaux avec 30 ou 70% de ration locale selon le règlement, et fournissant 83% de la demande des Français en bio hors produits tropicaux.

■ Le bio redémarre dans la majorité des pays, des US au Royaume-Uni, de l'Espagne à l'Italie, de la Suisse à l'Allemagne.

C'est pourquoi #BIORÉFLEXE prépare une relance de campagne pour la fin d'année d'une ampleur inédite avec l'octroi de 8 millions d'euros du budget du Ministère de l'Agriculture aux actions de communication de l'Agence BIO. D'ici là, la bio occupe le terrain avec 650 000€ alloués aux régions pour s'approprier et déployer #BIORÉFLEXE, et le BioBus qui sillonne le pays pour aller au contact des citoyens/consommateurs.

En cette année où la conférence de presse se déroule à Reims, célébrons une double fierté nationale:

Le champagne bio, produit festif qui incarne l'art de vivre à la française, qui performe à l'export grâce à des maisons engagées sur le très long-terme, avec une vision aussi patrimoniale qu'humaniste.

Et la place de champion européen du bio conservée par notre pays, première surface de l'Union Européenne et premier vignoble mondial.

À défaut de crier « Champagne! », poussons un « Cocorico! » bio, accompagné de biscuits roses pâles de Reims (sans colorants synthétiques interdits en bio bien sûr), et continuons d'investir sur le bio, agriculture d'intérêt général, même en période de crise. Les 18 millions d'euros du Fonds Avenir BIO seront mobilisés pour construire aujourd'hui les filières bio françaises de demain.

Maintenir une bio forte est une nécessité, et ce ne sont pas les papillons, oiseaux et autres coccinelles, véritable lobby bio, qui vous diront le contraire.

Ainsi, en 2024, don't panic, go organic!*

Bio, année 0?

2023: année de stagnation pour le bio.

Dans un caddie qui a rétréci, inflation oblige, la part de dépenses en bio des Français est passée sous la barre des 6%.

Et 91% du bio étant consommé à domicile, cela maintient le marché à 12,081 Mds €, enregistrant 5 millions d'euros de plus que l'an dernier, avec une inflation en bio 4 points en dessous que les produits alimentaires.

Le hors-domicile n'a pas pris le relai en 2023 pour autant, malgré les souhaits que les consommateurs avaient exprimés dans notre dernier Baromètre. Dans les plateaux de cantines, la part de bio recule à 6%, et au restaurant, elle se maintient à 1%.

Or, la consommation bio dans les assiettes, c'est la locomotive du développement du bio dans les champs. Conséquence: un recul de 54 000 hectares des surfaces converties en bio, soit une baisse de 2%, qui passent à 10,4% de la surface agricole nationale. 2,8 millions d'hectares sont cultivés en bio en France.

Cependant, 5 raisons d'espérer:

■ Le bio est un incontestable vecteur d'attractivité vers le métier agricole, puisque 2% de nouveaux producteurs (solde net) sont rentrés en bio en cette année d'incertitude, portant à 61 539 le nombre de fermes bio. Potentiellement, 40 000 candidats à la reprise sur les 100 000 remplacements d'agricultrices et agriculteurs qui partiront à la retraite dans les 10 ans veulent être en bio.

■ 60% de ces nouveaux, d'emblée, pratiquent la vente directe. Bonne idée, car le succès de la vente directe ne se dément pas: elle croit de 9% cette année, et pèse désormais 14% du marché bio via 27 000 fermes bio qui la pratiquent.

Année	Nb. Exploitations		Aval		Surfaces certifiées + conversion (ha)			Vaches laitières	
	Effectif	Évolution	Effectif	Évolution	SAU	Évolution	Part en bio	Cheptel	Évolution
2008	13 219		7 532		550 629		2,02%	59 184	
2009	16 895	27,81%	9 408	24,91%	643 490	16,86%	2,36%	60 724	2,60%
2010	20 610	21,99%	10 469	11,28%	809 652	25,82%	2,99%	82 865	36,46%
2011	22 852	10,88%	11 912	13,78%	928 931	14,73%	3,43%	105 660	27,51%
2012	24 420	6,86%	12 328	3,49%	993 830	6,99%	3,67%	116 676	10,43%
2013	25 427	4,12%	12 549	1,79%	1 028 603	3,50%	3,81%	120 742	3,48%
2014	26 421	3,91%	12 915	2,92%	1 080 541	5,05%	4,01%	124 935	3,47%
2015	28 702	8,63%	13 463	4,24%	1 296 686	20,00%	4,81%	132 463	6,03%
2016	32 306	12,56%	14 835	10,19%	1 529 904	17,99%	5,67%	154 478	16,62%
2017	36 447	12,82%	17 204	15,97%	1 736 744	13,52%	6,43%	198 723	28,64%
2018	41 401	13,59%	19 908	15,72%	1 993 450	14,78%	7,39%	227 801	14,63%
2019	47 017	13,56%	23 012	15,59%	2 264 472	13,60%	8,40%	252 031	10,64%
2020	52 790	12,28%	25 090	9,03%	2 518 095	11,20%	9,36%	271 327	7,66%
2021	57 882	9,65%	28 059	11,83%	2 744 221	8,98%	10,20%	290 057	6,90%
2022	59 889	3,47%	27 103	-3,41%	2 822 012	2,83%	10,50%	302 267	4,21%
2023	61 163	2,13%	26 276	-3,05%	2 767 828	-1,92%	10,36%	292 521	-3,22%
2008	13 209		7 540		566 406		2,07%	60 192	
2009	16 858	27,63%	9 415	24,87%	644 162	13,73%	2,37%	60 891	1,16%
2010	20 664	22,58%	10 477	11,28%	813 898	26,35%	3,00%	83 075	36,43%
2011	22 961	11,12%	11 969	14,24%	939 814	15,47%	3,47%	106 182	27,81%
2012	24 541	6,88%	12 473	4,21%	1 002 348	6,65%	3,71%	116 943	10,13%
2013	25 475	3,81%	12 691	1,75%	1 036 821	3,44%	3,84%	121 300	3,73%
2014	26 441	3,79%	12 939	1,95%	1 087 730	4,91%	4,03%	125 867	3,77%
2015	28 807	8,95%	13 501	4,34%	1 315 318	20,92%	4,88%	133 363	5,96%
2016	32 495	12,80%	14 901	10,37%	1 543 873	17,38%	5,72%	155 894	16,89%
2017	36 685	12,89%	17 334	16,33%	1 758 451	13,90%	6,51%	199 830	28,18%
2018	41 595	13,38%	20 044	15,63%	2 005 445	14,05%	7,44%	228 908	14,55%
2019	47 075	13,17%	23 028	14,89%	2 278 472	13,61%	8,46%	252 795	10,44%
2020	53 379	13,39%	25 895	12,45%	2 549 797	11,91%	9,48%	272 594	7,83%
2021	58 475	9,55%	29 200	12,76%	2 798 587	9,76%	10,40%	292 526	7,31%
2022	60 489	3,44%	28 508	-2,37%	2 874 231	2,70%	10,69%	305 866	4,56%
2023	61 711	2,02%	26 573	-6,79%	2 778 454	-3,33%	10,40%	293 763	-3,96%

Consommation et inflation

Nouveau recul de la consommation alimentaire des ménages français de 4,7% en valeur en 2023

En 2023, les dépenses alimentaires des ménages français calculées hors inflation chutent de 4,7% à 180 milliards d'euros en 2023. Elles se contractent davantage qu'en 2022 (la baisse avait été de 3,6%)*.

La part de ces dépenses allouée au bio se réduit, et passe de 6 à 5,6% de leurs dépenses.

L'évolution du marché bio est de 0% avec seulement 5 millions d'euros de chiffres d'affaires supplémentaires, inflation comprise sur un total de marché de 12081 M€.

Cette quasi-stabilité est la résultante de plusieurs facteurs que sont la hausse des prix des produits alimentaires bio de +7,7% et la baisse des volumes d'environ -7%.

Notons que l'inflation en bio a été de 7,7%, l'inflation globale alimentaire a été de 11,8%.

La consommation à domicile reste très largement majoritaire, puisque 91% des agriculteurs bio y trouvent leurs débouchés, versus 9% pour la consommation hors-domicile, que ce soit à la cantine ou au restaurant. Un léger rééquilibrage est à noter comparé à 2022 où le ratio était 91% versus 9%.

*Source: INSEE. Dépenses 2022: 186 Mds €, 2021: 195 Mds €



Focus consommateur

Une inflation plus faible en bio que pour les produits alimentaires classiques

11,8%

d'inflation des produits alimentaires en 2023

+7,7%

d'inflation des produits alimentaires bio en 2023

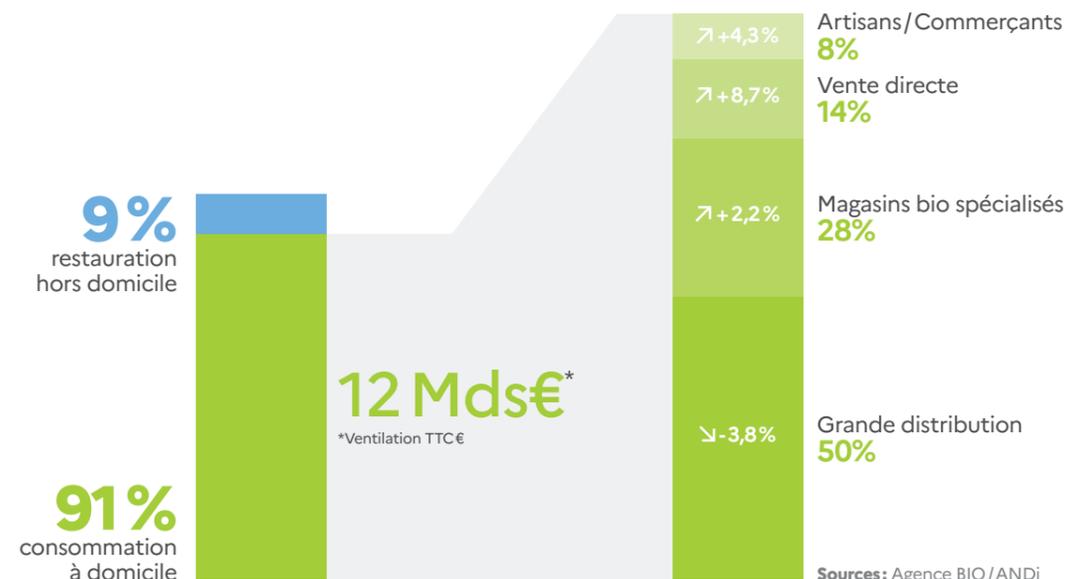
Source: INSEE, AND i

Marché du bio à domicile

+5 M€ sur 12 Mds€

Où se consomme le bio? Où s'achète-t-il?

La spécificité du bio: capitaliser sur local et bio par la vente directe dans les 26800 points de vente.



La part des produits bio dans le panier des Français baisse à 5,6% en valeur et le hors-domicile à 780 M€ ne prend pas le relais.

Dans les plateaux de cantines, la part de bio passe de 7 à 6%. Dans les restaurants: on reste à 1% d'achats matières en bio.

À l'exception de la grande distribution, tous les lieux d'achat du bio enregistrent une évolution positive de la valeur des ventes.

Le bio local en vente directe est en croissance: la spécificité des fermes bio, qui ont une forte propension à faire de la vente directe se traduit notamment par un gain de chiffre d'affaires.

Le débouché de la vente directe passe de 13 à 14% via les 26800 fermes qui la pratiquent. Parmi les nouveaux arrivés au bio 60% d'entre eux se lancent dans la vente directe.

La vente directe est le circuit le plus dynamique pour la consommation à domicile avec une augmentation de 5% du nombre de points de vente, soit 26 800 fermes bio, et par la croissance du chiffre d'affaires qui progresse de 134 M€, soit +8,7%. Cette hausse de la valeur de la vente est liée à la progression des volumes vendus et non

à la hausse des prix.

Les 80000 artisans commerçants renouent avec la croissance et enregistrent près de 41M€ supplémentaires de chiffre d'affaires, avec +4,3% comparé à 2022, grâce au dynamisme des vins bio chez les cavistes et à l'essor des épiceries alternatives de proximité dont l'assortiment comporte 50% de produits bio en moyenne.

Le chiffre d'affaires des magasins bio spécialisés progresse de 70 M€, soit +2,2%. Le nombre de magasins bio spécialisés est en recul de 7% et descend à son niveau de 2017 avec 2826 magasins, soit le même nombre de magasins bio qu'il y a 5 ans, mais avec une surface globale supérieure.

La grande distribution généraliste connaît un nouveau recul en valeur de 3,8% soit une baisse de 240 M€, comparé à 2022. Il s'agit du seul circuit à enregistrer une perte en valeur principalement en raison de la réduction du nombre de références bio proposées dans les 18000 magasins. La grande distribution pèse désormais 50% des débouchés bio.

Bio à domicile

Grande distribution
Magasins bio spécialisés
Vente directe
Artisanat/Commerçants

Bio en restauration hors domicile

Restauration collective

Restauration commerciale

	Bio à domicile	Restauration collective	Restauration commerciale
Valeur au stade de gros HT	8 Mds€	484 M€	302 M€
Évolution 2023 vs 2022	0%	+9%	+12%
Évolution 2022 vs 2021	-4,6%	+18%	+16%



Stabilisation du marché en valeur, la vente directe comme soupape

Ventes des produits alimentaires bio au stade de détail en fonction des circuits de distribution (en M€)

	2022	2023				TOTAL	Évolution vs. 2022
	Rappel du total	Distribution généraliste	Distribution spé. bio	Artisans, commerces	Vente directe		
Épicerie sucrée	2026	1299	608	104	27	2038	↗ 1%
Crèmerie**	1812	1208	458	8	198	1872	↗ 3%
Épicerie salée	1795	1137	528	102	8	1775	↘ -1%
Vins	1233	217	111	345	673	1346	↗ 9%
Légumes	964	252	389	10	343	993	↗ 3%
Fruits*	926	333	400	12	161	905	↘ -2%
Viandes	1000	498	171	78	165	913	↘ -9%
Boulangerie pâtisserie fraîche	921	267	303	285	55	910	↘ -1%
Traiteur, mer et surgelés	778	509	185	27	3	724	↘ -7%
Boissons sans alcool	533	342	156	3	18	519	↘ -3%
Boissons végétales	170	84	87	1	2	174	↗ 2%
Autres boissons alcoolisées	89	56	7	2	21	87	↘ -2%
TOTAL	12 076	6 118	3 317	974	1 672	12 081	→ -0,0%

*Y compris produits exotiques **Lait, produits laitiers et œufs
Source : ANDI pour Agence BIO 2024

Le marché en valeur est stable mais les volumes écoulés reculent à nouveau en 2023

Après une année 2022 marquée par une baisse des ventes bio généralisée (à l'exception du vin bio), plusieurs filières renouent avec la croissance de leurs ventes comme les légumes frais, la crèmerie et les boissons alcoolisées. À contrario, plusieurs filières poursuivent leur recul comme les viandes et les fruits.

Ces filières ont pour point commun de compenser le désengagement de la grande distribution en privilégiant la vente directe où les ventes bio sont particulièrement dynamiques; en légumes (+1,9 pts), en vins (+2,3 pts) et en viande (+2,9 pts).

En viande, une grande part de la baisse des ventes est attribuable à la grande distribution qui représente 55% des

débouchés. Quand, dans le même temps, la vente directe poursuit la croissance à +8,2%, et gagne 2,9 points. En terme de circuits de distribution, la vente directe et ses 18% de part de marché rejoint les magasins spécialisés qui ont 19% de part de marché quand les artisans commerçants sont à 9% de part de marché.

En vin, la vente directe représente désormais la moitié des ventes de vins et est en hausse de 2,3 points.

En légumes, plus du tiers du chiffre d'affaires passe par la vente directe (34,4%) et cela est en hausse de 1,9 point.

Les fruits sont particulièrement impactés par les réductions de gamme en grande distribution, tandis que leurs ventes dans les magasins bio spécialisés et en vente directe restent stables avec respectivement +0,2% et +0,1% d'évolution.

Avec des parts de marché globale de plus de 50%, la grande distribution domine encore le marché pour 4 groupes de produits à savoir l'épicerie, l'alimentation animale, le traiteur/surgelé/mer et les alcools.

En 2023, la grande distribution perd 240 M€ de chiffre d'affaires sur les produits alimentaires biologiques et parallèlement la vente directe augmente de 134 M€.

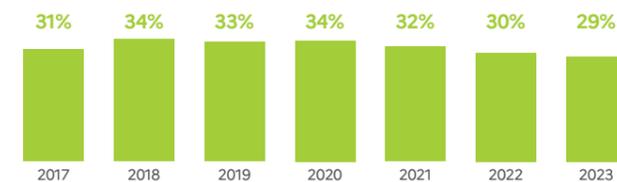
Focus sur l'import/export

Côté import

En 2023, l'import représente 2,35 Mds€ versus 2,4 Mds€ en 2022, confirmant la baisse continue (2,7 Mds€ en 2021, 2,8 Mds€ en 2020).

Évolution du taux d'importation

(valeur des importations/valeur de la consommation au stade de gros)



La valeur des importations se réduit donc pour la troisième année consécutive, toujours en raison de la progression de la production nationale mais aussi du recul de la demande.

Parmi les produits importés, on peut distinguer par ordre d'importance:

■ **44%: les produits tropicaux** (fruits, café, thé, cacao et dérivés, crevettes) dont la valeur en 2023 est estimée à 1013 M€, contre 1052 M€ en 2022, soit un tassement de 4%. On peut y ajouter les achats de sucre (principalement

pour l'industrie), estimés à 85 M€ contre 83 en 2022. L'évolution, avec le sucre est de -3%.

■ **31%: les produits méditerranéens** (légumes ratatouille, agrumes, tomate d'industrie, blé dur et dérivés) et nordiques (saumon) pour 718 M€ soit 3% de moins qu'en 2021.

■ **25%: les produits substituables** (huiles d'olives et de tournesol, de nombreux légumes méditerranéens tels que tomates, poivrons, courgettes) qui pourraient être produits en France pour 569 M€, en baisse de 1%.

En excluant les produits «tropicaux» (fruits, café, thé, cacao et dérivés, crevettes...) qui représentent 43% des importations, le taux d'importation se réduit à 17%.

59% des produits importés sont:

■ **des produits d'épicerie salée:** huiles, conserve de légumes méditerranéens (tomate, courgettes, poivrons), des produits apéritifs (chips...), des sauces à base de tomates.

■ **des produits d'épicerie sucrée** dont le café, thé, infusion, chocolat, pâte à tartiner, des aliments infantiles (petits pots).

Souveraineté alimentaire: 83% du bio consommé en France est origine France

Les œufs, le lait et les produits laitiers, le vin, les viandes fraîches en bio sont consommés en origine France. En lien direct avec une baisse de la demande, entre 2022 et 2023, les imports ont diminué pour toutes les filières hormis les boissons végétales.

Pour aller un cran plus loin en distinguant les échanges dans l'Union Européenne versus hors Union Européenne.

■ **Importations:** 47% en valeur provient de l'UE, versus 53% provenant des pays tiers (stable depuis 2022).

■ **Exportations:** 59% part en UE versus 41% hors UE (stable versus 2022).

■ **Le montant a légèrement progressé** à 1,058 Mds€ contre 1,050 en 2022, 1,047 en 2021 et 887 M€ en 2020.

■ **L'export repose toujours sur le vin** (56% des exports, contre 54% en 2022), les fruits comme les pommes et les noix essentiellement, et les produits animaux (volaille et porc).

Classement des principaux produits bio "origine France" en 2023



Moins de surfaces, plus de producteurs

Producteurs: le solde entrées/sorties reste positif à 2%

En 2023, le nombre de nouveaux producteurs bio connaît une baisse pour la deuxième année consécutive. 4126 producteurs sont entrés en bio, en baisse de 14% par rapport à 2022 (4811 entrées en 2022).

Parallèlement, on enregistre 3054 arrêts de certification biologique en 2023 (contre 2 947 en 2022). Le nombre d'arrêts est quasi stable (+3,6% vs 2022) et en fort ralentissement comparé à 2022 (le taux d'arrêt avait augmenté de +39% d'arrêts en 2022 vs 2021). Parmi les arrêts de certification enregistrés en 2023, la moitié des arrêts relève d'un changement dans le choix de conduite de la ferme et qu'un tiers (31%) est principalement lié aux départs en retraite, auxquels s'ajoutent quelques liquidations ou changements administratifs de l'exploitation.

Le solde positif de 2% entre les arrivées (7% de nouveaux) et les sorties (5% des effectifs) confirme la faible dynamique des conversions. Ce solde se réduit chaque année depuis 2020.

2021: +14% de nouveaux bio, 4% de sortants, solde: 10%
2022: +8% de nouveaux bio, 5% de sortants, solde: 3%

Le nombre de producteurs engagés en agriculture biologique continue de progresser (2%) en 2023 mais à un rythme encore inférieur à 2022 (+3,5%). La part des fermes bio reste à 14% du total des exploitations.

Les surfaces agricoles françaises et les surfaces agricoles bio en baisse

En 2023, la surface agricole française accuse une perte de 168 251 ha soit une baisse de 0,6%.

Sur la même période, la surface agricole bio française connaît une baisse de 54 184 ha, soit une baisse de 2%. Le total des surfaces bio, certifiées ou en cours de certification, représente 2,8 M ha soit 10,4% de la surface agricole française.

■ **Les surfaces certifiées bio** représentent 89% de ce total, à 2,5 M ha et progressent de 2% en 2023.

■ **Les surfaces en conversion, année 1, 2 ou 3** représentent 0,3 M ha soit 11% du total des surfaces bio. Elles sont en baisse de 30%, hypothéquant le réservoir de croissance du bio.

■ **Les terres en première année de conversion (les C1)** représentent 136 302 hectares, en baisse de 10%. Les C1 avaient baissé de 41% en 2022. La part des premières années de conversion dans le total des terres est égale à 5%.

Les surfaces bio représentent 10,4% de la surface agricole française totale en 2023, en légère baisse par rapport à 2022. Il s'agit d'une conséquence des 3 dernières années de baisse d'entrée en 1^{ère} année de conversion (C1), -8% de C1 en 2021, -40% en 2022 et -10% en 2023. Les effets de ces fortes baisses d'entrée en C1 (essentiellement en 2022) seront ressentis jusqu'à 2025, sur les surfaces bio françaises.

En 2023, les surfaces conduites en bio baissent en raison du déficit de conversions initiées dès 2021 et des arrêts de producteurs avec de grandes surfaces bio dans ce même intervalle. Le nombre de nouveaux producteurs engagés en bio reste positif en raison des petites surfaces (0-10 ha), seule catégorie à enregistrer une hausse de sa population.



Fermes

61 000

fermes engagées, tout ou partie, en agriculture biologique soit

14%

du nombre des fermes françaises.

En 2023, les fermes bio comptent plus de

145 000

emplois équivalent temps plein (ETP).

Poursuite de la baisse du nombre des entreprises de l'aval certifiées bio

Le nombre d'entreprises de l'aval des filières (transformateurs, distributeurs...) certifiées pour une activité bio passent de 27104 à 26444 et poursuit sa baisse à un rythme néanmoins moindre de -2,4% en 2023 après une baisse de 3,4% en 2022.

Baisse des emplois dans les entreprises de l'aval bio

Les entreprises de l'aval bio enregistrent une baisse de 7% des emplois qui s'élèvent à 66 300, en 2023.

Le nombre d'emplois est en diminution pour la deuxième année consécutive et revient à son niveau de 2019.

(Source: Agence BIO/ANDI)

Principaux indicateurs de l'évolution de la production bio entre 2008 et 2023

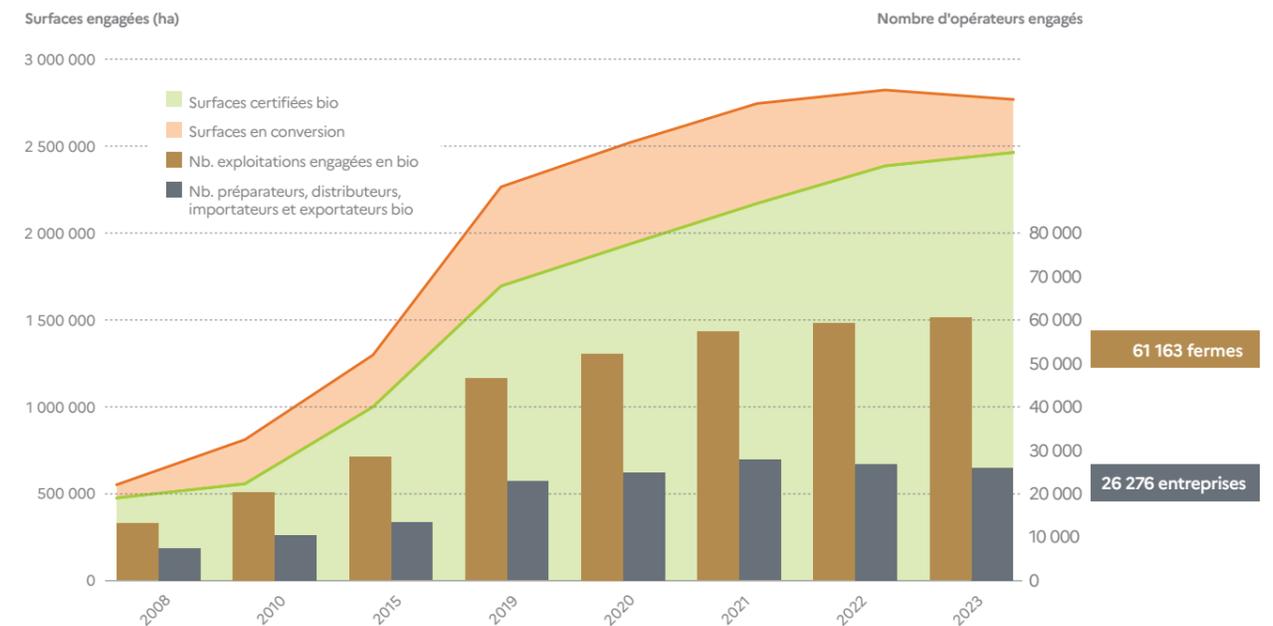
Source: Agence BIO (OC) 2024, Agreste (RA 2020 et SAA 2023)

	2008	2010	2015	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 23/22
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	13 219	20 610	28 702	47 017	52 790	57 882	59 889	61 163	2%
Nbre d'entreprises de l'aval certifiées pour une activité bio	7 532	10 469	13 463	23 012	25 090	28 059	27 103	26 276	-3%
Nombre total d'opérateurs certifiés pour une activité bio	20 751	31 079	42 165	70 059	77 880	85 941	86 992	87 439	1%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	550 629	809 652	1 296 686	2 264 472	2 518 095	2 744 202	2 822 012	2 767 828	-2%
dont surfaces certifiées bio	474 003	555 342	998 121	1 693 707	1 933 902	2 168 982	2 385 206	2 462 158	3%
dont surfaces en conversion:	76 626	254 310	298 565	570 765	584 193	575 221	436 806	305 670	-30%
Surfaces en 1 ^{ère} année	42 560	148 374	214 637	265 753	273 340	251 979	151 713	136 302	-10%
Surfaces en 2 ^e ou 3 ^e année	34 066	105 936	83 928	305 012	310 852	323 242	285 093	169 367	-41%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	2,02%	2,99%	4,81%	8,40%	9,36%	10,20%	10,50%	10,36%	-1%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles*		3,6%	6,0%	10,8%	12,4%	13,5%	14,1%	14,4%	2%
Surface agricole utile des exploitations (SAU) selon Agreste, SAA	27 315 582	27 102 806	26 967 070	26 943 455	26 907 617	26 909 206	26 875 163	26 706 912	-1%
Nombre d'exploitations selon les Recensements Agricoles (estimations)		514 694	(465 565)	(426 262)	416 436	416 436**	416 436**	416 436**	

* hors aquaculture et pisciculture, micro-exploitations (<0,2ha) et petits ruchers (<50 ruches)
 ** à défaut de données actualisées, le dernier chiffre connu est utilisé dans le calcul

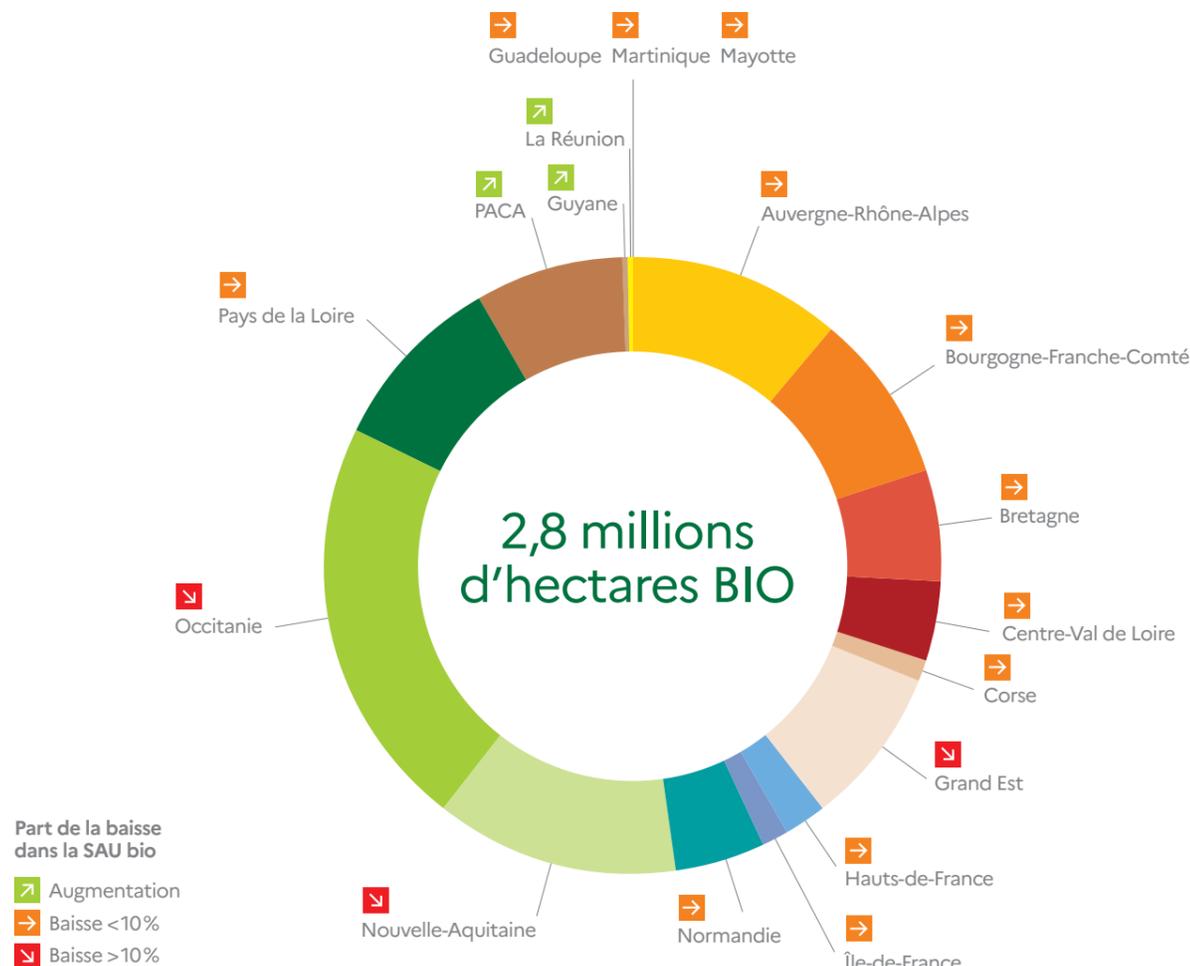
Évolution des surfaces, des fermes et des entreprises engagées en bio

Source: Agence BIO/OC 2023



Le bio dans les territoires

Répartition régionale de surface bio et évolution par région



2/3 des surfaces bio en France localisés dans cinq régions

La surface agricole bio est très variable selon les régions. Près des 2/3 des surfaces bio en France sont localisés dans cinq régions (Occitanie 22%, Nouvelle-Aquitaine 13%, Auvergne-Rhône-Alpes 11%, Bourgogne Franche-Comté 9% et Pays de la Loire 9%). En 2023, conséquence du recul des entrées en conversion des deux dernières années, l'ensemble des régions connaît une baisse de leurs surfaces conduites en bio. Les surfaces bio sont amputées de 54 184 ha, non compensées par les faibles hausses enregistrées.

Trois régions concentrent 71% des pertes de surfaces bio...

L'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine enregistrent les plus fortes baisses de surfaces bio avec respectivement -14 910 ha bio (27,5% de la baisse totale), et -14694 ha bio (27,1% de la baisse totale), suivies de près par Grand Est avec -8955 ha bio (16,5% de la baisse totale).

...seuls PACA et les DROM augmentent

PACA et les DROM enregistrent respectivement une augmentation de 7 564 ha bio, en hausse de 14% et 754 ha bio supplémentaires, en hausse de 1,4%. Les autres régions connaissent des baisses plus ou moins fortes.



Filières végétales

Un recul de 54 000 hectares

99% des surfaces en moins soit 54 000 ha étaient des grandes cultures (24 000 ha) ou des surfaces fourragères (29 000 ha). Ces deux catégories pèsent respectivement 27% et 58% des surfaces bio soit 85% de la SAU totale bio. Elles baissent chacune de 3% et 2%.

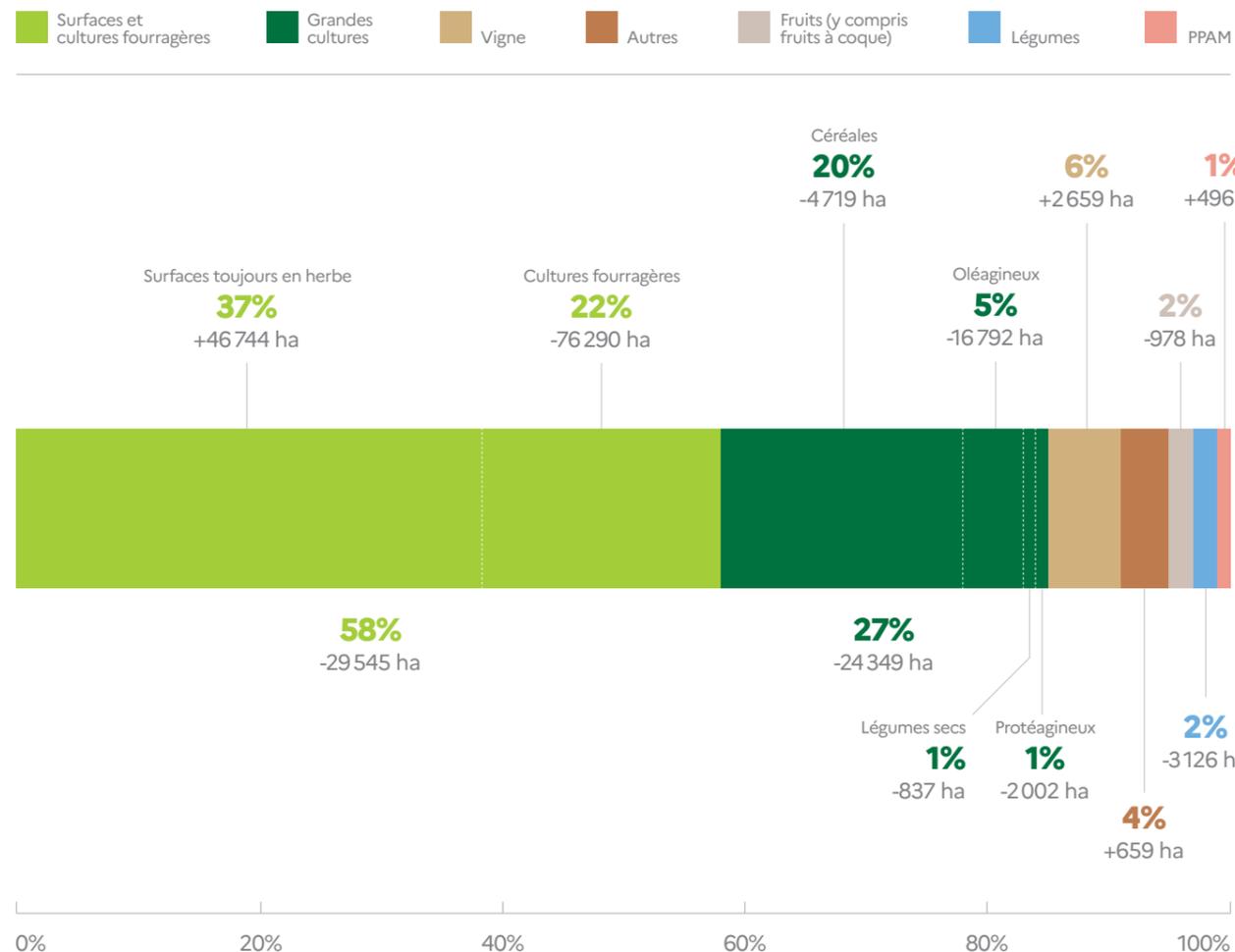
Dans une moindre mesure, la filière légumes décroche avec 6% de surfaces en moins.

3 exceptions dans le paysage avec les :

- Surfaces toujours en herbe pour l'élevage qui pèsent 37% des surfaces et gagnent 46 000 hectares.
- Vignes (6% des surfaces), qui gagnent un peu moins de 2 700 hectares.
- Plantes à Parfums, Aromatiques, et Médicinales dites PPAM, représentant 1% des surfaces bio, gagnent un peu moins de 500 hectares.

Ce sont également les 3 filières qui augmentent en nombre d'exploitations.

Filières bio : poids respectifs dans la SAU bio en pourcentage et évolutions versus 2022 en nombre d'hectares





Filières animales

Les cheptels bio en recul, sauf pour les brebis viande (et les abeilles...)

La part du bio dans le cheptel français en décroissance généralisée. Pour la première fois en plus de 15 ans, le nombre d'éleveurs en bio est en baisse (-1%).

C'est particulièrement marqué pour les éleveurs de porcs (-6%) et de truies (-8%), et de poulets de chair (-8%). La filière vaches laitières, qui compte 22% des éleveurs bio, est également impactée avec -4% des producteurs.

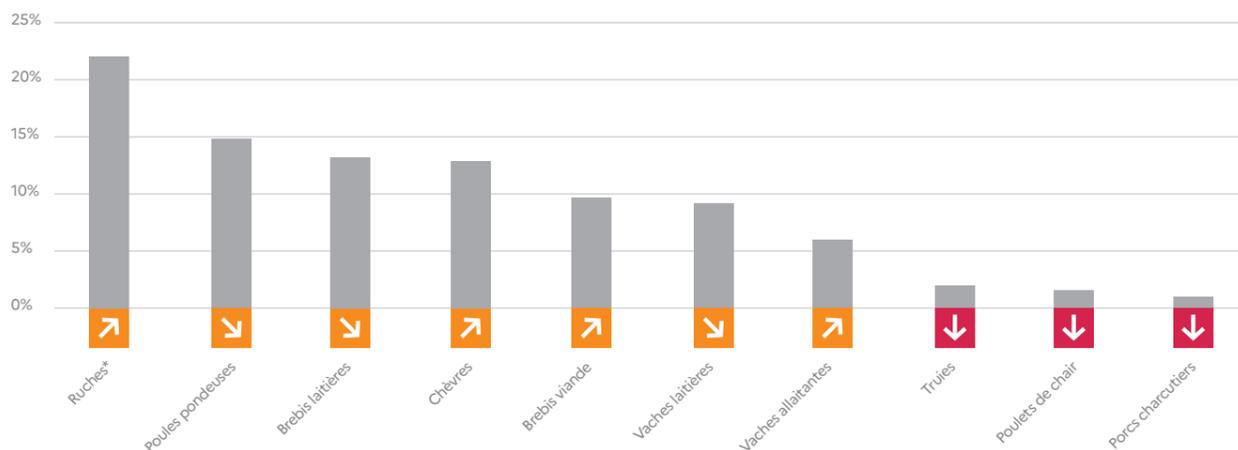
Les difficultés de la filière porcine se ressentent particulièrement ; en Centre val de Loire (cheptel -46%), en Bourgogne Franche-Comté (-31%), les Pays de Loire (cheptel -27%). On constate des descentes de gamme voire un arrêt total.

Les conversions sont en forte baisse en nombre de têtes (-21% en Unité Gros Bétail), une tendance qui touche l'ensemble des filières, avec un accent particulier sur la filière porcine à l'exception des brebis viande et chèvres.

Au global (têtes certifiées bio et en conversion), seules les brebis viande et les chèvres évoluent de manière positive en nombre de têtes (respectivement +3% et +0,2%).

Part du cheptel en bio

Source : Agence Bio/OC 2024; Agreste RA 2020/SAA 2023; *Nombre de ruches



Le regard des Observatoires Régionaux de l'Agriculture Biologique (ORAB)

Les 13 Observatoires Régionaux de l'Agriculture Biologique sont des alliés précieux de l'Agence BIO pour étudier les données du bio au plus près des territoires. Leur expertise a permis de les confronter aux données nationales du bio et de faire remonter des données spécifiques régionales.

Quelques points saillants de leurs analyses :

Les "moins"

- Persistance de stocks en céréales (blé, orge...) dans toutes les régions
- Importants stocks en viticulture en Auvergne Rhône Alpes et en Occitanie
- Déclassement de lait et viande bovine en Bretagne, Bourgogne Franche-Comté, Normandie, et Pays de la Loire

Les "plus"

- Dynamisme de la vente directe dans les différentes filières et dans toutes les régions
- Maintien des surfaces en bio malgré la déconversion des cheptels en Bretagne, Normandie, Pays de la Loire
- Reprise des légumes de plein champs en Haut de France et Grand Est



Le champagne biologique

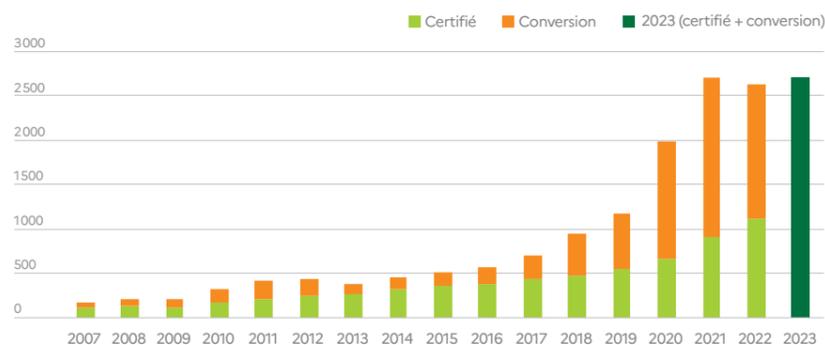
8% de surfaces en bio.
Une stagnation en 2023 mais un doublement attendu dans les 3 ans.

Si 22% des vignes françaises sont en bio, en revanche les vignobles de vins de champagne sont bio pour 8% des surfaces soit 2600 hectares et 649 productrices et producteurs. **43% de ces surfaces sont déjà certifiées**, tandis que 57% sont en conversion, la transition est donc en cours.

Les surfaces en vignes certifiées bio ont quasiment triplé entre le millésime 2016 et 2022 (+727 ha). On observe également un pic d'entrée en conversion en 2020 avec 704 nouveaux hectares. Depuis 2021 les surfaces totales en bio (certifiées et en conversion) stagnent autour de 2700 ha. **Les surfaces en vigne certifiées bio devraient plus que doubler au cours des trois prochaines années.**

Évolution des surfaces en vigne bio dans l'aire de production Champagne

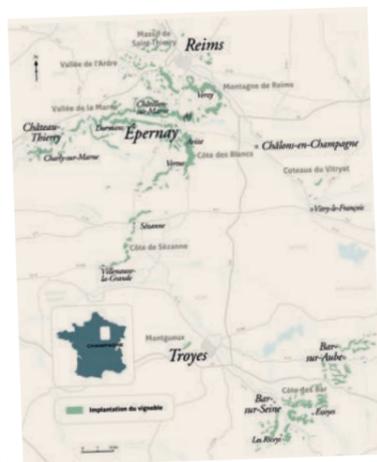
Source : ORAB Bio en Grand Est, Agence Bio, Organismes Certificateurs



La filière compte 649 viticulteurs en bio. Le nombre de viticulteurs biologiques a connu une forte croissance entre 2019 et 2021, passant de 261 à 600 (+339 en 2 ans). L'évolution est plus modérée sur les dernières années (+25 domaines en 2023).

AIRE DE PRODUCTION DU CHAMPAGNE

Le vignoble champenois occupe un large territoire au nord-est du Bassin parisien sur les départements de l'Aisne, la Marne et l'Aube ainsi que sur quelques communes de Seine-et-Marne et de Haute-Marne. La plus grande partie du vignoble se concentre dans le département de la Marne (70%), le reste pour 20% dans l'Aube, la Haute-Marne, et pour 10% dans les départements de l'Aisne et de Seine-et-Marne.



©Comité Champagne

CHAMPAGNE BIO

Un succès qui s'exporte

Le Champagne bio est fortement commercialisé sur les marchés export où sont réalisées 62% des ventes en valeur tout particulièrement vers les États-Unis, le Japon et l'Italie.

Une balance commerciale excédentaire pour ce produit d'exception puisque le champagne bio est une AOP dont l'aire de production se situe uniquement en France.

LE SAVIEZ-VOUS?

Champagne bio, sous deux signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)



Le champagne bio est garanti par deux signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) que sont l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) et l'Agriculture Biologique.

■ Le premier garantit l'origine de ce vin effervescent produit dans une aire géographique très précise et selon un savoir-faire reconnu.

■ Le second un mode de production agricole et agroalimentaire qui exclut la chimie synthétique la catégorie des herbicides est totalement proscrite, les viticulteurs ne peuvent utiliser aucun pesticide ou fongicide synthétique, les additifs en vinification sont limités, les OGM sont exclus.

Ces deux SIQO sont régis par des cahiers des charges européens distincts, mais complémentaires, et font l'objet de contrôles stricts à chaque stade par un organisme indépendant.



Sandrine Rocard
Directrice générale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

100% de raisins bio ne suffisent pas, le champagne bio se joue aussi dans le chai

Pour qu'un champagne soit certifié bio il faut non seulement 100% de raisins cultivés en agriculture biologique mais aussi respecter des règles strictes de vinification bio. Ces règles de vinification bio interdisent certains procédés physiques de traitements des vins et autorisent uniquement une liste restreinte d'additifs et auxiliaires d'origine naturelle.



« Save water, drink (organic) champagne!* »

La célèbre plaisanterie déclinée commercialement en t-shirts et autres goodies pourrait s'avérer exacte si on précise « champagne bio » (ou organic).

Pourquoi l'Agence de l'Eau Seine Normandie accompagne-t-elle la structuration de la filière du champagne biologique depuis 2019? Parce que chaque parcelle convertie en champagne bio améliore la qualité des eaux environnantes.

Il n'y a pas de fatalité à la pollution des nappes souterraines et des cours d'eau champenois: la prévention est clef pour protéger l'eau et plus de bio dans les vignobles y contribue grandement.

Aujourd'hui dans les eaux de surface de la zone de production de l'AOC Champagne, au moins un pesticide synthétique a été quantifié dans 100% des stations de prélèvements étudiées. Les produits majoritairement identifiés sont des herbicides et leurs métabolites (diméthachlore, bentazone, métazachlore, atrazine) et des fongicides (boscalid) tous interdits en bio.

Concernant les eaux souterraines: 100% des stations suivies présentent au moins une substance quantifiée, et de 38 à 71 pesticides sont quantifiés dans 10% d'entre elles. En conséquence, 23% des captages d'alimentation en eau potable marnais sont touchés par les pollutions diffuses, et 15% à l'échelle de la région sur le bassin Seine-Normandie.

Parmi les solutions: développer la viticulture bio en Champagne! Pour encourager les cultures à bas niveau d'intrants, notamment dans les zones de captage d'eau, l'Agence de l'Eau Seine Normandie soutient la production labellisée bio.

Sont déployés et financés également par l'Agence de l'Eau, pour les viticulteurs ou les collectivités: l'accompagnement technique des exploitants et des animations sur le territoire permettant de faire émerger des projets; la mise en place d'infrastructures d'hydraulique douce pour limiter

le transfert comme des haies ou des bandes enherbées; des investissements en matériels permettant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Depuis 2019, le projet « structuration et développement de la filière du Champagne Bio » a été retenu lors de l'appel à manifestation d'intérêt « Filières favorables à la ressource en eau » porté par la Région Grand Est et les Agences de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Rhin-Meuse et Seine-Normandie. La première phase, s'échelonnant de 2019 à 2021, a largement atteint ses objectifs avec 357 nouvelles structures engagées en agriculture biologique pour une surface de 1610 ha de vignes converties. La seconde phase, allant de 2022 à 2024, cherche à accélérer le mouvement en développant les partenariats avec l'ensemble des acteurs de la filière. Aussi bien les acteurs agricoles comme Bio Grand Est, la Chambre d'Agriculture de la Marne, le Syndicat Général des Vignerons, que les acteurs économiques tels que l'Association des Champagnes Bio (ACB), l'Union Auboise, Terroirs et Vignerons (ex-union de coopératives Nicolas Feuillatte), ainsi que des distilleries comme Goyard et Bonvalet.

Les acteurs de l'eau comme la communauté d'Agglomération d'Epernay, la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'Union des Syndicats d'eau du Sud de l'Aisne (USESA) ou encore le SDDEA de l'Aube sont bien sûr des partenaires clef.

On le voit: un vaste ensemble d'acteurs ont compris l'intérêt de converger vers le bio, pour les bénéfices qu'il apporte notamment pour la protection de la ressource en eau. Espérons que pour renforcer et accélérer cette dynamique, de nombreux autres acteurs rejoindront le mouvement de conversion en bio des vignobles, car chaque parcelle convertie améliore la qualité des points d'eaux voisins.

*Économisez l'eau, buvez du champagne (bio)

Où en est le bio chez nos voisins?

Dans l'Union européenne

AU VERT

ALLEMAGNE

Le marché bio allemand progresse de 5% en valeur en 2023 par rapport à 2022. Les ventes en grande distribution, qui ont maintenu leur offre bio, augmentent de 7%. La progression est de 2% dans tous les autres circuits, à l'exception des magasins bio où les ventes stagnent. La part de marché des produits bio recule légèrement en 2023, s'établissant à 6,2% (contre 6,3% en 2022).

En 2023, les surfaces cultivées en bio progressent de 5% par rapport à 2022, atteignant 1,94 M d'ha, soit 12% de la SAU nationale. Les fermes s'agrandissent, entraînant la baisse de 1% du nombre de producteurs.

ESPAGNE

Le marché bio espagnol progresse de 6% en 2023 par rapport à 2022, pour atteindre 3 Mds€. Les données sur la production seront publiées en août ou en septembre, comme chaque année.

À L'ORANGE

AUTRICHE

Les ventes de produits bio dans la grande distribution progressent de 5,3% en valeur en 2023 par rapport à 2022. Les chiffres complets sur le marché bio devraient être publiés au cours de l'été 2024.

En 2023, les surfaces cultivées en bio reculent de 1,5%, s'établissant à 695 180 ha. Le nombre de fermes bio recule de 4%, descendant à 24 148.

SUÈDE

Le marché bio suédois progresse de 1% en 2023, s'élevant à 3 Mds€. En revanche, la part de marché des produits bio recule de 0,4 point, s'établissant à 8%.

Les données sur la production bio ne sont pas encore disponibles pour 2023.

ITALIE

Le marché bio italien augmente de 8% de juillet 2022 à juillet 2023 s'élevant à 5,5 Mds€. La part de marché des produits bio en grande distribution s'élève à 3,2% en valeur (contre 3,3% l'année précédente).

Les chiffres sur la production bio italienne devraient être dévoilés en septembre, lors du Salone internazionale del biologico e del naturale (SANA).

PAYS-BAS

Le marché bio néerlandais s'élevait à 1,8 Md€ en 2022. En 2023, les ventes bio en grande distribution progressent de 14% par rapport à 2022. L'évolution de l'ensemble du marché bio en 2023 n'est pas encore connue.

En 2023, la surface néerlandaise cultivée en bio augmente de 8%, s'établissant à environ 89 200 ha. Le nombre de producteurs bio a atteint les 2 001, soit une hausse de 3% par rapport à 2022.

BELGIQUE

Le marché bio belge connaît une progression de 21% par rapport à 2022 et s'élève à 1,153 Mds€ en 2023. Cette hausse est surtout due à l'inflation, mais aussi à une croissance des ventes bio en Flandre.

Le marché bio flamand est en tête en 2023 avec près de 549 M€, soit 48% du marché bio belge, devant la Wallonie avec 457 M€ (+10% vs 2022), soit près de 40% du marché bio belge et Bruxelles avec 146,9 M€ (13% du marché bio belge). Rappelons qu'en Belgique, les salaires sont indexés sur l'inflation.

La part de marché bio en Belgique s'élève à 4% en 2023, en légère hausse par rapport à 2022 (+0,3 point).

La Wallonie (où se trouvaient 90% des terres bio en 2022), enregistre un recul de ses surfaces cultivées en bio de 1% par rapport à 2022. Le nombre de producteurs ne recule que de 10 en Wallonie.

AU ROUGE

DANEMARK

Les chiffres sur l'ensemble du marché n'ont pas encore été publiés. En 2023, les ventes de produits bio dans la grande distribution danoise reculent de 2% par rapport à 2022, avec, cependant, un quatrième trimestre positif (+5%). La part de marché du bio en grande distribution reste identique à 2022: 12%. La baisse du marché bio s'explique par la hausse des prix et une diminution de l'offre bio en grande distribution.

Les surfaces danoises cultivées en bio reculent de 2% en 2023 par rapport à 2022, s'établissant à 303 563 ha, soit 11% de la SAU nationale.

Le Danemark compte 3 960 fermes bio fin 2023, soit 3% de moins que fin 2022.

FINLANDE

Le marché bio finlandais recule de 6% en 2023 par rapport à 2022, s'établissant à 352 M€. L'organisation de coopération dans le secteur biologique de Finlande, Pro Luomu, estime que la croissance du marché bio reprendra lorsque l'inflation se stabilisera. La hausse des prix des produits bio ralentit en fin d'année 2023, sauf pour certaines catégories de produits comme les céréales et les produits laitiers. La part de marché bio est de 2%, en légère baisse par rapport à 2022 (-0,3 point).

Les surfaces cultivées en bio reculent de 8% en 2023 par rapport à 2022, s'établissant à 311 498 ha. La part de la SAU en bio retombe à 14%.

La Finlande compte 4 153 fermes bio fin 2023, en baisse de 14%.

Dans le reste de l'Europe

ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, le marché bio progresse de 2% en 2023 par rapport à 2022, s'élevant à 3,65 Mds€. La hausse du marché bio est due à une augmentation des ventes en valeur de 3% dans les supermarchés, liée à l'inflation.

La grande distribution reste le premier circuit de distribution des produits bio avec une part de marché de 62% en valeur, devant les livraisons à domicile (16,6%) et les distributeurs indépendants (15%).

Fin 2023, 497,9 milliers ha sont cultivés en bio au Royaume-Uni (soit une baisse de 2% par rapport à 2022) par 3 416 producteurs. 60% des surfaces sont localisés en Angleterre.

La part de la SAU cultivée en bio est de 3% pour l'ensemble du Royaume-Uni.

SUISSE

Fin 2023, la Suisse compte 7 896 fermes bio qui cultivent 190 000 ha (+2% vs 2022), soit 18% de la SAU suisse.

Le marché bio suisse augmente de 5% en 2023, pour atteindre 4,4 Mds€ et après un recul de 3% en 2022.

La part de marché des produits bio dans la vente au détail s'élève à 12% en valeur en 2023.



Et Outre-Atlantique?

En 2023, le marché bio des États-Unis progresse de 4% et atteint 57,7 Mds€. Il a plus que doublé en dix ans. En 2023, la progression du marché est due à la l'inflation, mais aussi à une augmentation des volumes vendus.

En 2023, les fruits et légumes restent la principale catégorie de produits bio achetée par les Américains (32% du marché bio national et plus de 15% du marché des fruits et légumes) devant les produits d'épicerie (24% du marché bio), les boissons (15%) et la crèmerie (13% du marché bio et plus de 8% des ventes de produits de crèmerie).



Un panorama du secteur bio

L'Agence BIO s'appuie sur une cinquantaine de sources ; son système d'information bio géré par l'Agence BIO et alimenté par les données des neuf organismes certificateurs agréés en France lui permet de recenser les entreprises, les fermes, les surfaces et les cheptels certifiés bio. Chaque jour ces neuf organismes certificateurs agréés réalisent plus de 300 contrôles dans les fermes et les entreprises engagées en bio et remontent à l'Agence BIO les

activités et les productions certifiées bio.

Pour cautionner ces chiffres, l'Agence BIO s'appuie sur : ses membres, son réseau d'observatoire régionaux de l'agriculture biologique (ORAB) dont font partie notamment les antennes régionales des chambres d'agricultures et de la FNAB, les associations InterBIO Régionales, les DRAAF, les interprofessions nationales de filières (Interbev, Interfel, Intercéréales, Terres Univia, CNIEL...) et le SYNALAF...

Calcul de la part bio de la Surface Agricole Utile (SAU) et du nombre de fermes

La surface agricole utile bio recensée par les organismes certificateurs lors des contrôles sur place est ramenée à la dernière valeur de la SAU estimée par la statistique agricole annuelle du service de la statistique et de la prospective du Ministère en charge de l'agriculture.

Le nombre de fermes engagées en agriculture biologique - sous contrat avec un organisme certificateur - est ramené au nombre de fermes recensées en 2020 lors du recensement agricole.

Évaluation de la consommation alimentaires des Français en 2023

Le cabinet d'étude AND International (ANDI) réalise, pour l'Agence BIO, une évaluation du marché alimentaire bio dans ses 6 circuits de distribution en enquêtant l'ensemble des opérateurs bio et en s'appuyant sur les données et les analyses d'autres organismes tels que :

■ NielsenIQ pour les ventes en grandes et moyennes surfaces (GMS) de produits de grande consommation à poids fixe en frais et libre-service (PGC FLS),

Note : cette source, tout comme Circana (anciennement IRI),

très reprise dans les médias représente 83% des ventes de la GMS soit 42% du marché bio et doit être combinée avec d'autres données pour une analyse plus approfondie.

■ l'Agence Good, pour la gestion de la base BioAnalytics® des ventes et le suivi de l'inflation dans le réseau des magasins spécialisés bio.

■ l'ObSoCo pour le baromètre annuel de la perception des produits bio par les Français et son approfondissement en focus group.

■ Kantar WorldPanel pour les éléments de consommation des fruits et légumes frais.

■ Ekozept en coopération avec ANDI, pour l'analyse de la restauration commerciale, du réseau spécialisé bio, des circuits de l'épicerie alternative et du vrac.

■ FranceAgriMer pour les données de prix (réseau des nouvelles des marchés) et des filières telles que les produits laitiers et les grandes cultures bio (Enquête mensuelle laitière, états statistiques et bilans).

■ L'INSEE pour le suivi de la consommation et de la conjoncture économique générale.

■ La Direction générale des douanes et des droits indirects du ministère en charge de l'économie et des finances pour le suivi des imports de produits depuis les pays tiers.

■ GIRA Foodservice pour les éléments généraux relatifs à la restauration hors domicile.

Calcul de la part de bio des ménages à domicile et pour la restauration hors domicile

La part de la consommation alimentaire bio à domicile par les ménages est calculée en rapportant l'estimation de la valeur des ventes de produits bio de l'année à la consommation alimentaire des Français publiée par l'INSEE à laquelle est appliquée l'évolution de l'indice des prix à la consommation (données CVS-CJO).

La part des achats bio de la restauration hors domicile, est calculée en ramenant les achats bio en euros hors taxes issue de l'enquête des fournisseurs et des SRC, à l'estimation des achats globaux de GIRA FoodService.

Calcul de l'inflation dans les évolutions des ventes de produits bio

Une inflation globale ou « effet prix » de l'évolution des ventes, est calculée grâce à la moyenne pondérée des effets

de chaque groupe de produits bio selon la valeur des ventes de l'année précédente. L'effet prix est calculé pour chaque rubrique produit à partir d'une enquête auprès de la distribution, de données de prix FranceAgriMer / RNM, du panel distributeur NielsenIQ, du panel consommateur Kantar en fruits et légumes.

Pour le vin, le calcul tient compte des données du panel distributeur NielsenIQ et des 1200 réponses des vignerons bio à l'enquête.

Informations à l'international

Dans les autres pays, les informations concernant les surfaces et le nombre de fermes bio sont issues d'Eurostat ou des statistiques officielles nationales. Un certain nombre de structures en charge de l'agriculture bio publie des données sur le marché. Pour les autres pays, ces chiffres proviennent du rapport FIBL pour l'IFOAM, ou des correspondants internationaux de l'Agence BIO.

Celle-ci s'appuie également sur les publications des structures en charge de la bio et sur une veille active.





Essayez notre outil
de data-visualisation «dataBIO»
www.agencebio.org/databio



Contactez-nous

www.agencebio.org/contact

Retrouvez-nous sur:



@agencebio



@agriculturebio



@Agence BIO